Comment notre génération peut mettre fin à l'extrême pauvreté

MANIFESTE DE ONE POUR LE MONDE DE DEMAIN



Manifeste de ONE pour le monde de demain

Pour un monde plus juste et égalitaire

Cela fait de nombreuses années que notre ONG plaide et sensibilise le plus grand nombre pour la mise en place d'un monde plus juste et solidaire, dans lequel nous sommes toutes et tous égaux. Un monde où l'extrême pauvreté et les maladies évitables ont disparu. Un monde où la solidarité n'est plus considérée comme un acte de charité, mais comme un principe de justice et d'égalité. Un monde où nous n'avons plus besoin de parler de pays « en développement ».

Les récentes épreuves que traversent nos sociétés, et notamment l'épidémie du COVID-19, ont rendu ce plaidoyer d'autant plus pressant et crucial. Nous sommes persuadés que ces crises, parce qu'elles mettent encore plus en lumière les dysfonctionnements du monde actuel, ont le pouvoir de déclencher une prise de conscience collective sur la nécessité de repenser le monde de demain. L'Histoire nous a d'ailleurs montré que les évènements mondiaux dévastateurs ont souvent engendré de grandes réformes jusqu'alors considérées impensables. La Grande Dépression a entraîné l'adoption du New Deal aux Etats-Unis, la Seconde Guerre Mondiale a conduit à la création du Plan Marshall et des institutions de Bretton Woods. Emmanuel Macron l'a rappelé le 16 mars dernier : « le jour d'après, quand nous aurons gagné, ce ne sera pas un retour au jour d'avant[1] ». Nous n'avons pas encore gagné, mais l'heure est déjà venue de penser à la construction de ce « monde d'après ». Beaucoup se sont déjà prêtés à l'exercice, et ONE souhaite apporter sa pierre à l'édifice en partageant sa vision du monde de demain que nous appelons de nos vœux pour toutes et tous.

C'est d'autant plus primordial que l'on sait d'ores et déjà que les grands oubliés de cette reconstruction seront les pays les plus pauvres et les populations les plus vulnérables. Ils seront pourtant parmi les premiers touchés par la pandémie et devraient donc être au cœur de notre action : l'extrême pauvreté pourrait augmenter de 27% en Afrique subsaharienne en 2020 à cause des conséquences du COVID-19. 27%, cela représente plus de 120 millions de personnes. C'est donc près de deux fois la population française qui pourrait basculer dans l'extrême pauvreté cette année. Si nous regardons cela sans rien faire, ce sont 557 millions de personnes qui vivront dans l'extrême pauvreté en Afrique subsaharienne à la fin de l'année 2020, soit l'équivalent de la population de l'Union européenne. Nous sommes convaincus qu'œuvrer pour un monde meilleur là-bas, c'est aussi participer à la construction d'un monde meilleur ici : l'égalité reste hors de portée tant qu'elle n'est pas à la portée de toutes et tous.

C'est d'ailleurs de ce constat qu'est partie la communauté internationale en 2015 avec l'adoption des 17 Objectifs de développement durable qui doivent être atteints avant 2030 : ces objectifs communs garantissent un avenir meilleur et plus durable pour la planète et sa population. Mais ils ne seront atteints que si nous œuvrons ensemble à ne laisser personne de côté, et surtout pas les personnes les plus vulnérables, qu'elles vivent de l'autre côté de la rue ou à l'autre bout du monde.

2020 marque le premier tournant décisif de notre calendrier commun, et le début d'un compte à rebours inéluctable : il nous reste 10 ans. 10 ans pour relever les grands défis de notre époque. 10 ans pour lutter contre l'extrême pauvreté, contre les inégalités, contre les changements climatiques. 10 pour promouvoir et améliorer la solidarité internationale, la transparence, la justice fiscale et la bonne gouvernance.

Bienvenue dans le monde de demain tel qu'imaginé par ONE !

[1] Elysée, *Adresse aux Français du Président de la République*, 16 mars 2020, https://www.elysee.fr/emmanuel-macron/2020/03/16/adresse-aux-francais-covid19

Dans le monde de demain, nous n'existons plus.

Nos combats ont été entendus non seulement auprès des gouvernements et des leaders politiques, mais aussi par les institutions publiques et les acteurs du secteur privé. Les solutions que nous portions ont été mises en œuvre. Les valeurs de solidarité et de justice sociale que nous défendions sont portées et incarnées dans les décisions politiques. Nos combats sont devenus obsolètes.

1. La solidarité internationale et l'aide au développement sont enfin à la hauteur des enjeux

Nous sommes convaincus que la solidarité n'a pas et ne devrait pas avoir de frontières. 734 millions de personnes, soit un peu plus de 10% de la population mondiale, vivent toujours dans l'extrême pauvreté aujourd'hui, c'est-à-dire avec moins de 1,90 $ par jour. Nous ne sommes donc pas tous égaux face au COVID-19 : les pays riches investissent 162 fois plus dans le secteur de la santé que les pays à faible revenu[2], et le Mali ne possède qu'un respirateur pour un million de personnes. Dans le monde de demain, pour faire face à cette nouvelle crise sanitaire, nous avons d'une part atteint nos engagements passés en matière de solidarité internationale mais aussi dégagé des financements additionnels pour aider les pays les plus pauvres à faire face au virus et pour répondre à la demande des pays africains d'un plan d'urgence de 100 milliards de dollars pour financer la réponse sanitaire en Afrique.

Dans le monde de demain :

- **Nous avons dégagé des fonds supplémentaires pour aider les pays les plus pauvres à mettre en place les mesures nécessaires pour lutter contre les conséquences sanitaires, économiques et sociales du COVID-19.** Ces fonds ont notamment servi à financer la contribution française aux 6,71 milliards de dollars demandés par l'ONU dans le cadre de son plan de réponse humanitaire mondial de l'ONU[3] et au 1,5 milliard de dollars demandés par le Programme mondial pour l'agriculture et la sécurité alimentaire. Ils ont servi à financer la mise en place de mesures de protection sociale pour garantir l'accès des populations aux produits alimentaires et aux fournitures médicales de base, ainsi que les programmes d'urgence mis en place dans le domaine de l'éducation (dont une partie transite par le Partenariat mondial pour l'éducation).
- **Les pays du G20, les banques multilatérales de développement ainsi que les créanciers privés se sont mis d'accord sur un moratoire de la dette des pays les plus pauvres qui suspend les remboursements de leur dette au moins pour 2020 et 2021.** Ces mêmes créanciers sont également lancés un processus global de restructuration de la dette plus approfondi pour les pays en état de surendettement, en vue d'annuler complètement tous leurs paiements de la dette et de ses intérêts pour 2020 et 2021.
- **L'Union européenne a adopté un budget d'APD ambitieux d'au moins 112 milliards d'euros pour les 7 prochaines années**, accompagné de cibles géographiques et sectorielles précises.
- **Nous avons inscrit l'objectif des 0,7% du RNB alloué à l'aide publique au développement (APD) dans la loi française et alloué 17,3 milliards d'euros à l'aide au développement[4] de toute urgence et au plus tard en 2022.** C'est une promesse vieille de 50 ans : en 1970, les Etats donateurs, dont la France, se sont engagés à respecter cet engagement financier. C'est donc d'une part un objectif que nous aurions dû avoir atteint depuis longtemps, dont le

[2] Données de la Banque mondiale, *Current Health Expenditure per capita*, consulté le 25 mars 2020, https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/SH.XPD.CHEX.PC.CD?locations=XD

[3] Nations Unies, 2020, *Plan de réponse humanitaire global, COVID-19,* https://www.unocha.org/sites/unocha/files/GHRP-COVID19_May_Update.pdf (Ce montant est susceptible d'être révisé à la hausse en fonction de l'évolution de la pandémie dans le monde.)

[4] Calcul effectué par ONE sur l'équivalent de 0,7% du RNB dédié à l'APD, sur la base du RNB français de 2019.

manque se fait cruellement ressentir en temps de crise, et d'autre part un objectif crucial en pleine pandémie de COVID-19 afin de soutenir les Etats qui disposent de moins de ressources pour combattre les conséquences désastreuses du virus.

- **Nous avons renforcé l'efficacité de l'aide en ciblant les pays, les populations et les secteurs qui en ont le plus besoin.** Dans le but d'éradiquer l'extrême pauvreté, nous avons concentré notre aide sur les pays les plus pauvres du monde (dont font partie les 19 pays prioritaires définis par la France) ainsi que sur les secteurs sociaux qui donnent accès aux services essentiels pour les populations vivant dans l'extrême pauvreté. Enfin, nous nous sommes doté des outils appropriés pour pouvoir soutenir efficacement ces pays, ces populations et ces secteurs.

Dans le monde de demain :

- 50% de notre APD transitent par la mission « aide publique au développement » et par les deux taxes solidaires au plus tard en 2022.
 → Aujourd'hui seuls 36% de l'APD française transite par ces deux canaux[5].
- Nous avons alloué 25% de l'APD française aux pays prioritaires de l'aide française.
 → Aujourd'hui seuls 14% de l'APD française est allouée vers ces pays prioritaires[6].
- Nous avons alloué 50% de l'APD française aux secteurs sociaux essentiels que sont la santé, l'éducation, la protection sociale, ainsi que l'approvisionnement en eau et l'assainissement.
 → Aujourd'hui seuls 25% de l'APD française est allouée à ces secteurs sociaux essentiels[7].
- Nous avons mis au cœur de notre politique de développement les financements destinés au renforcement de la gouvernance et de l'assistance technique dans les pays en développement, afin de renforcer les capacités des pays partenaires. Cela a permis de soutenir les parlements nationaux et les organisations de la société civile pour tenir les gouvernements redevables de leurs engagements, mais aussi les administrations fiscales afin d'augmenter la mobilisation des ressources domestiques des pays en développement.

2. Le vaccin contre le COVID-19 est un bien public mondial

Le risque est grand que les futurs traitements contre le COVID-19 soient trop coûteux ou peu adaptés aux pays à faible revenu. Nos expériences passées montrent que lorsqu'un nouveau médicament ou vaccin est produit, il est d'abord rendu accessible à ceux qui peuvent se le permettre. Il s'écoule généralement jusqu'à sept ans entre le moment où un nouveau médicament ou vaccin est homologué pour la première fois dans un pays développé et celui où les pays en développement y ont accès à leur tour. Or, si le COVID-19 continue de se propager, peu importe où, il redeviendra une menace pour toutes et tous, et nous ne pouvons pas nous permettre d'attendre sept ans pour sortir de cette crise. Nous avons donc décidé de garantir qu'une fois identifié, le vaccin ou le traitement efficace soit mis à la disposition de toutes et de tous, peu importe son niveau de richesse ou sa nationalité.

[5] Calcul effectué par ONE à partir des chiffres de l'APD de 2019. L'APD totale en prix courants était alors de 10,7 milliards € (chiffres OCDE), tandis que la mission "aide publique au développement" et les deux taxes affectées représentaient 3,82 milliards € (chiffres LFI pour 2019).
[6] Calcul effectué par ONE à partir des chiffres de l'APD de 2018 : 1,6 milliard d'euros soit 14,3% de l'APD française totale.
[7] Calcul effectué par ONE à partir des chiffres de l'APD de 2018 : 3,2 milliards d'euros soit 25,4% de l'APD française totale.

Dans le monde de demain :

- **Nous avons garanti que le vaccin, les traitements et les outils de diagnostics contre le COVID-19 soient considérés comme des biens publics mondiaux, accessibles à toutes et tous.** Cet accès équitable et universel a été introduit à chaque étape du développement, de la production et de la distribution du vaccin et a permis de garantir :
 - le respect de certaines conditions en contrepartie des financements publics reçus : un ensemble de conditions obligatoires a été développé et imposé aux entreprises pharmaceutiques en matière de production, de définition des prix et de distribution du futur vaccin et des futurs traitements.
 - une transparence intransigeante : les entreprises pharmaceutiques et les Etats ont été contraints à la plus grande transparence concernant les contrats d'approvisionnement, les données relatives au coût et à la capacité de production ainsi qu'à la manière dont le prix des produits a été fixé.
 - un partage des connaissances : plus nous avons de pays qui ont l'expertise pour produire le vaccin, plus il y aura de vaccins disponibles. Pour cela, tous les pays du monde et les entreprises pharmaceutiques ont rejoint une communauté de brevets, afin de mettre en commun les brevets, les technologies et autres droits de propriété intellectuelle détenus par les pays et les entreprises. Cette opération a permis de produire de grandes quantités de médicaments et de vaccins contre le COVID-19 à un prix abordable.
 - une fabrication à grande échelle : pour être en mesure de produire et de distribuer un vaccin à 7,8 milliards de personnes dans un délai aussi restreint, les pays ont commencé à investir dès aujourd'hui dans le soutien des différents producteurs de vaccin ainsi que des organismes qui en assurent la distribution afin de renforcer leurs capacités et les préparer à la mission historique qui les attend.
 - une allocation équitable pour toutes et tous : les pays et les entreprises pharmaceutiques ont signé des contrats qui s'alignent sur les directives d'allocation mondiale de l'OMS pour les accords d'achat, le volume d'achat et la distribution du vaccin contre le COVID-19.
 - un prix abordable : le coût du vaccin ne doit pas exclure les populations ni les pays les plus pauvres. Pour faire baisser le prix du vaccin au maximum, les gouvernements, les entreprises et les investisseurs ont absorbé une grande partie des coûts de la recherche, du développement, de la production, de la fabrication et de la livraison du vaccin.

3. L'égalité femmes-hommes est enfin une réalité

Le Forum économique mondial estime qu'il nous faudrait encore attendre 99,5 ans pour atteindre l'égalité femmes-hommes. Cette réalité est non seulement discriminante, mais aussi un réel frein au développement : nous savons que les femmes sont disproportionnellement impactées par la pauvreté, mais qu'à l'inverse, investir dans leurs droits et leur autonomisation est un réel moteur économique pour leurs familles et leurs communautés. Dans le monde de demain, notre génération a décidé de voir advenir l'égalité de son vivant, en accélérant les progrès de ces dernières décennies. Le Forum Génération Égalité en 2021, co-présidé par la France, a été un réel succès et, loin d'une simple opération de communication, a permis aux Etats de prendre des engagements forts, tant financiers que législatifs, sur l'égalité femmes-hommes. La France, qui avait déjà annoncé en 2018 sa volonté d'adopter une diplomatie féministe, a enfin concrétisé son engagement, notamment par une APD qui place les femmes et les filles au cœur de son action.

Dans le monde de demain :

- **Nous avons alloué 85% de notre APD à des projets qui ont pour objectif de faire avancer l'égalité entre les femmes et les hommes, dont 20% dont c'est l'objectif principal.** → Aujourd'hui, seuls 21% de notre APD contribue à l'égalité femmes-hommes, et seulement 5% en fait son objectif principal. En 2018, la France a rejoint les deux autres pays - le Canada et la Suède - ayant officiellement annoncé leur adoption d'une diplomatie féministe. Mais ses homologues concrétisent cet engagement par une APD féministe : plus de 80% de leur APD contribue aujourd'hui à l'égalité femmes-hommes[8].
- **Nous avons créé un mécanisme international de suivi et de redevabilité indépendant, qui fait le suivi des engagements pris par les Etats et les acteurs du secteur privé pour l'égalité femmes-hommes.** La France a été la force motrice à l'origine de la création de ce mécanisme, qui permet désormais d'exercer une pression sur les Etats et les entreprises afin que ceux-ci concrétisent leurs engagements.
- **Nous avons amélioré nos systèmes législatifs et nos politiques publiques pour accélérer l'avènement de sociétés véritablement égalitaires.** A l'échelle mondiale, 2,7 milliards de femmes ne sont toujours pas légalement autorisées à exercer les mêmes professions que les hommes[9]. Les inégalités femmes-hommes sont donc encore perpétuées par de nombreux textes législatifs. En nourrissant d'une part notre arsenal législatif de nouvelles lois progressistes, inspirées des bonnes pratiques d'autres pays, et en abolissant d'autre part les lois discriminatoires qui régissent encore certains aspects de nos sociétés, nous avons fait avancer nos sociétés vers plus d'égalité. Ce processus s'est nourri du travail entamé par le Conseil consultatif pour l'égalité entre les femmes et les hommes dans le cadre du G7 de Biarritz de 2019.

4. L'adaptation au changement climatique est désormais au cœur de notre action internationale

Au vu de l'urgence climatique qui menace nos générations et celles à venir, la politique de développement française a aussi choisi de placer la question de la justice climatique au cœur de son approche. Au-delà de l'atténuation indispensable des effets du changement climatique à travers la mise en œuvre des Accords de Paris, il devenait de plus en plus indispensable de soutenir les populations les plus vulnérables à faire face aux impacts du dérèglement climatique, dont elles sont les moins responsables et pourtant les premières victimes. Au vu du fossé entre les risques croissants auxquels sont confrontés les pays en développement et les ressources dont ils disposent pour s'y adapter, la France a mis l'accent sur le financement des politiques d'adaptation dans les pays les plus vulnérables.

Dans le monde de demain :

- **Nous avons alloué 50% de nos financements climat à des projets d'adaptation aux changements climatiques dans les pays en développement.**
 → Aujourd'hui, seuls 22 % des financements climats publics alloués aux pays en

[8] Calcul effectué par ONE à partir des données 2018 de l'OCDE : 87% de l'APD canadienne et 83,4% de l'APD suédoise contribuent à l'égalité femmes-hommes.
[9] Groupe de la Banque mondiale, *Les femmes, les affaires et le droit*, 2018, http://pubdocs.worldbank.org/en/992111524236982958/WBL-Key-Findings-Web-FINAL-2.pdf

développement sont orientés vers l'adaptation. Ce nouvel objectif est d'autant plus déterminant pour les pays les plus pauvres et les plus vulnérables aux changements climatiques.

5. De nouvelles normes de transparence financière ont donné un nouveau souffle au contrôle citoyen et à la lutte contre les flux financiers illicites

La transparence des flux financiers, et notamment des budgets nationaux des Etats et des grandes multinationales, est une condition sine qua non du bon fonctionnement de nos démocraties. C'est grâce à cette transparence que les citoyennes et les citoyens peuvent faire le suivi des engagements des Etats et des acteurs du secteur privé, vérifier que ceux-ci sont bien mis en œuvre et ainsi accorder leur confiance aux entités qui régissent la vie politique, économique et sociale de notre monde. La mise en place de budgets transparents était d'autant plus cruciale en pleine pandémie mondiale où les gouvernements et les institutions internationales avaient déjà annoncé vouloir dépenser 16 mille milliards de dollars pour lutter contre le COVID-19, et que cette somme aurait pu être encore amenée à augmenter[10]. Les acteurs importants du secteur privé, comme les grandes multinationales, les banques ou les entreprises du secteur extractif ont aussi dû répondre à ces impératifs de transparence. L'évasion fiscale des entreprises fait perdre chaque année entre 40 et 60 milliards d'euros à la France[11], et les pays en développement sont privés chaque année d'au moins mille milliards de dollars de recettes fiscales indispensables à leur développement à cause des flux financiers illicites. Les pouvoirs publics ont donc enfin décidé de mettre un terme à ces scandales, révélés au fil des « leaks », qui attisaient de plus en plus, et à juste titre, l'indignation et la colère de l'opinion publique. Par ailleurs, certains acteurs du secteur privé détenaient alors une grande part de la dette des pays pauvres, et notamment des pays africains, sans que les informations ne soient rendues publiques.

Dans le monde de demain :

- **Nous avons rendu publics tous les documents qui attestent des dépenses extraordinaires liées au COVID-19 et de l'utilisation des budgets nationaux.**
- **Nous avons rendu publics, transparents et compétitifs les processus liés aux contrats de marchés publics.**
- **Nous avons mis en œuvre et renforcé les dispositions législatives de protection des lanceurs d'alerte, qui attirent l'attention sur les cas de corruption et de fraude fiscale.**
- **Nous avons mis en place un registre public des bénéficiaires effectifs des sociétés et des trusts au niveau mondial.** Ses données sont accessibles par toutes et tous en format ouvert et gratuit.
- **Mis en place un reporting pays par pays public obligatoire pour les grandes multinationales.** Ces informations (chiffre d'affaires, bénéfices, nombre d'employés et impôts payés dans chaque pays d'activité) ont permis de déceler les pratiques d'optimisation fiscale « agressive » des entreprises multinationales et d'exercer un effet dissuasif, ces groupes étant de plus en plus sensibles aux risques encourus par leur réputation. Le caractère public de ces informations a également été jugé indispensable pour que les pays

[10] Devex, *Funding response to COVID-19*, 2020, https://public.tableau.com/views/COVIDFundingvisualisation/COVID-19funding?:embed=y&:toolbar=no&:display_count=no&:showVizHome=no

[11] Rapport d'information déposé par la Commission des affaires européennes sur l'Union européenne et la lutte contre l'optimisation fiscale, 6 octobre 2015

en développement disposent eux aussi des moyens de combattre un fléau qui les touche au premier chef.

- **Les pays du G20, les banques multilatérales de développement ainsi que les créanciers privés ont mis en place un mécanisme visant à garantir que toutes les transactions sur la dette soient totalement transparentes.** Les créanciers privés ont accepté et respecté les « principes volontaires pour la transparence de la dette » développés par l'Institut de la finance internationale (IIF) afin d'améliorer la transparence des marchés de la dette souveraine[12]. Le gouvernement français a étendu la loi « Sapin 2 » aux dettes contractées avant la loi et a limité la possibilité pour les créanciers d'entamer des procédures disproportionnées par rapport au montant de la dette contractée.

6. La justice fiscale est devenue un outil incontournable pour réduire les inégalités

La crise du COVID-19 a frappé à un moment de bouleversement social et de désenchantement des populations vis-à-vis des institutions politiques et économiques. Ces renversements s'expliquent en partie par les niveaux d'inégalité historiquement élevés et la priorisation des gains privés sur le bien public, résultat de décennies d'austérité, de déréglementation financière et de "ruissellement économique". A ce déséquilibre structurel est venue s'ajouter la récession mondiale de 2008 qui a aggravé les inégalités. Ces phénomènes combinés ont eu pour conséquences la stagnation des salaires de la classe ouvrière, la fin des politiques fiscales progressives, la montée en puissance d'un secteur financier mondial sans entraves, mais aussi des politiques commerciales inégales qui ont bénéficié de manière disproportionnée aux plus riches et puissants de ce monde.

Environ 40 % des bénéfices des multinationales sont transférés vers des paradis fiscaux chaque année[13], qui détiennent un montant équivalent à 10 % du PIB mondial (et 15 % du PIB africain)[14]. 8 600 milliards de dollars dans le monde et 352 milliards de dollars de richesse africaine pourraient se trouver dans des paradis fiscaux[15], et jusqu'à 80 % de cet argent ne serait pas imposé[16]. L'évasion fiscale entraîne une perte fiscale annuelle estimée à 200 milliards de dollars dans le monde, tandis que les pertes dues à l'évasion fiscale et à la concurrence fiscale pourraient coûter aux pays en développement jusqu'à 300 milliards de dollars par an[17], soit près du double de ce qu'ils reçoivent actuellement au titre de l'aide publique au développement. Le Nigéria, par exemple, perd chaque année 24 % des recettes de l'impôt sur les sociétés - soit 926 millions de dollars selon les estimations - à cause de l'évasion fiscale[18].

Pour remédier à cela dans le monde de demain, la manière dont les grandes entreprises multinationales rendent compte de leurs activités et paient leurs impôts a été revue en profondeur. En pleine crise sanitaire et économique mondiale, les gouvernements avaient besoin de nouvelles

[12] Institut de la finance internationale, *Principles for Debt Transparency*, 16 mai 2019, https://www.iif.com/Portals/0/Files/general/Principles%20for%20Debt%20Transparency.pdf

[13] Thomas Tørsløv et al, *Missing Profits Map*, https://missingprofits.world/

[14] Annette Alstadsæter, Niels Johannesen, Gabriel Zucman, *Who Owns the Wealth in Tax Havens? Macro Evidence and Implications for Global Inequality*, 2017, https://gabriel-zucman.eu/files/AJZ2017b.pdf ; Gabriel Zucman, *The Hidden Wealth of Nations*, 2015, http://gabriel-zucman.eu/hidden-wealth/ ; Gabriel Zucman, *Taxing across Borders: Tracking Personal Wealth and Corporate Profits*, 2014, https://gabriel-zucman.eu/files/Zucman2014JEP.pdf

[15] Calcul effectué par ONE à partir des chiffres du PIB de 2018, http://databank.worldbank.org/data/reports.aspx?source=2&series=NY.GDP.MKTP.CD&country=#

[16] Annette Alstadsæter et al., *Who Owns the Wealth in Tax Havens? Macro Evidence and Implications for Global Inequality*, 2017, https://gabriel-zucman.eu/files/AJZ2017b.pdf ; Gabriel Zucman, *The Hidden Wealth of Nations, 2015*, http://gabriel-zucman.eu/hidden-wealth/ ; Gabriel Zucman, *Taxing across Borders: Tracking Personal Wealth and Corporate Profits*, 2014, https://gabriel-zucman.eu/files/Zucman2014JEP.pdf ; Calcul effectué par ONE sur la base des chiffres du PIB de 2018 de la Banque mondiale

[17] Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, *International Tax and Investment Policy Coherence*, Chap. 5 in *Reforming International Investment Governance*, World Investment Report ; Ernesto Crivelli, Ruud de Mooij, Michael Keen, *Base Erosion, Profit Shifting and Developing Countries*, 2016, https://www.imf.org/en/Publications/WP/Issues/2016/12/31/Base-Erosion-Profit-Shifting-and-Developing-Countries-42973

[18] Thomas Tørsløv et al, *Missing Profits Map*, https://missingprofits.world/

ressources financières : ils ont comblé les lacunes fiscales et contraint les multinationales à payer leur juste part d'impôts.

Dans le monde de demain :

- **Nous avons mis en place une taxe sur les transactions financières européenne, s'appliquant à la fois aux actions et aux dérivés, et nous avons alloué 100% de ses recettes à l'aide publique au développement.** Cette taxe a permis de rapporter environ 60 milliards d'euros par an à la solidarité internationale et de financer efficacement la lutte contre l'extrême pauvreté dans le monde.
- **Nous avons mis en place un système fiscal mondial adapté aux enjeux du XXIe siècle, basé sur les valeurs d'équité et de justice et qui a fourni les recettes supplémentaires nécessaires pour relever les grands défis sociétaux**[19], notamment en mettant en place les mesures de transparence citées plus haut pour lutter contre l'évasion fiscale.

Nous ne saurions être trop insistants sur les enjeux historiques de la période que nous vivons. Comme l'a résumé le Président de la République en mai dernier[1]: « *Atteindre les objectifs du développement durable n'a jamais été aussi difficile et aussi impératif qu'aujourd'hui. [...] Si nous ne sommes pas, collectivement, à la hauteur du moment, de la solidarité que nous devons à nos partenaires africains, très clairement, l'ensemble de l'agenda 2030 pour le développement sera remis en cause. Très clairement, c'est l'avenir tout entier de l'Afrique qui sera compromis. Ce que je suis en train de dire est un test pour notre crédibilité collective, notre propre avenir. Un test qui se joue maintenant.* »

Il ne nous reste donc plus qu'à espérer que nous serons collectivement à la hauteur.

Maintenant, il est temps de revenir au monde d'aujourd'hui et de continuer la mobilisation pour la mise en place d'un monde meilleur, dès demain. Rejoignez-nous sur www.one.org

[19] Tax Justice Network, Nicholas Shaxson, *Tax Justice and the Coronavirus*, 24 mars 2020, https://www.taxjustice.net/2020/03/24/tax-justice-and-the-coronavirus/